

Dimanche 23 novembre 2008

Psaume 44

(dans son intégralité)

**Philippe Aubert
Mulhouse**

Nous avons perdu l'habitude de prêcher à partir des Psaumes. Nos anciens les lisaient régulièrement, car ils y trouvaient au moins deux choses : l'expression de leur souffrance, et la consolation de Dieu.

Si les psaumes peuvent être classés en plusieurs catégories, beaucoup d'entre eux expriment la détresse de l'homme face au mal qui règne et qui parfois semble triompher dans la Création.

Le Psaume 44 n'est pas le cri d'un individu, mais celui du peuple d'Israël. Pour cette raison, entre autres, les spécialistes pensent qu'on peut le dater de l'époque de la grande déportation en 586.

Comme souvent dans une situation dramatique, le psaume commence par une prière qui évoque le passé d'Israël. Il existe de nombreux passages dans l'AT où on évoque le passé, cette évocation est très importante au plan théologique. L'évocation du passé est une sorte de dialogue entre Israël et son Dieu. Dieu a accompli des prodiges pour son peuple, et il est impensable que de tels prodiges puissent être anéantis par la situation actuelle.

Evoquer le passé, c'est proclamer la fidélité de Dieu à travers l'Histoire, et donc proclamer aussi l'espérance d'Israël. Nous touchons-là un point très important de la théologie de l'AT : se souvenir, ce n'est pas simplement se remémorer, c'est espérer. On pourrait oser la formule selon laquelle, la mémoire d'Israël est orientée vers l'avenir. Ce qui est vrai pour Israël, l'est aussi pour le chrétien, particulièrement dans la compréhension de la cène.

Pourtant, le psalmiste constate que pour le moment, les motifs d'espérance sont rares - nous pouvons en dire autant de notre époque. Les souffrances du peuple sont décrites avec des images extrêmement violentes, elles font penser à celles qu'on trouve dans le livre de Job. Le psalmiste semble dire qu'Israël est victime d'une injustice qui consiste à expier une faute qu'il n'a pas commise. C'est aussi la problématique de la mort de Jésus.

Pour finir, Israël ne cherche plus à se défendre comme un accusé le ferait devant un tribunal, il implore l'amour de Dieu qui est la seule garantie de son salut. Ici, nous rejoignons la doctrine de la justification partagée par les Réformateurs. Nous sommes justifiés devant Dieu, non pas par nos mérites, mais par son amour auquel nous répondons par la foi.